

# COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du Lundi 04 février 2013 à 20h30

Le conseil municipal s'est réuni à 20 h 30 le 04 février 2013 sous la présidence de Mr Jean-Pol Simon, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice

Secrétaire de séance : Nicole Buneaux.

### 1- APPROBATION

Le procès-verbal de la réunion du 17.12.2012 est adopté à l'unanimité.

### 2- TOUR D'HORIZON DU MAIRE

Mr le Maire fait part des réunions, évènements et manifestations divers intervenus depuis la dernière réunion du conseil :

1812 : conseil communautaire

28-29/12 : tournoi de football en salle organisé au Cosec par l'Etoile Sportive

03/01 : vœux en mairie : Mr le Maire reçoit le conseil municipal et les employés communaux ; Mr Michel Brissart est décoré de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale argent

08/01 : vœux à la salle polyvalente : diverses personnalités, forces vives de la commune et population sont présentes ; Mr Jean-Pol Simon est décoré de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale argent

11/01 : Mr le Maire et Mr Christian Cogniard rencontrent Mme Amandine Angue, ostéopathe, intéressée par une éventuelle installation au pôle santé

12/01 : assemblée générale de Moto Passion : bilan positif

12/01 : repas des aînés à la salle polyvalente

13/01 : cross départemental organisé par l'association des Pieds à la Retourne : temps propice, 500 participants

14/01 : vœux intercommunautaires à la salle de Tagnon

15/01 : Mme Célia Chuchla, diététicienne, confirme sa venue au pôle santé

16/01 : rencontre avec Mr Patoureaux représentant la société Infocom qui propose de mettre gratuitement à disposition de la commune une voiture électrique, couverte de publicités, de renouveler l'opération agendas et de prévoir l'édition de plans de commune

21/01 : désignation de deux délégués représentant la communauté de communes au comité de pilotage Réseau de Transport d'Electricité (RTE) : Mrs Denis Rousseaux et Jean-Pol Simon sont désignés

23/01 : 1<sup>ère</sup> réunion de chantier du pôle santé : les réunions ont lieu chaque mercredi à 14 h 30 sur le site

26/01 : assemblée générale de la mouche de Mai : le président Didier Delaigle est reconduit, bilan financier équilibré

29/01 : conseil communautaire avec intervention des services de l'Etat sur les contrats d'avenir sur 3 ans, subventionnés pour les jeunes de moins de 25 ans sans qualification  
29/01 : assemblée générale du jumelage : bilan positif ; déplacement à Crawinkel du 8 au 12 mai 2013, la journée organisée pour la visite de Leipzig est prise en charge par l'association  
30/01 : confirmation de Mme Amandine Angue, ostéopathe, de sa venue au pôle santé  
31/01 : Mr le Maire et Mr Floquet des services des territoires rencontrent Mme Christelle Michel, coiffeuse ; celle-ci souhaite réaliser des travaux pour l'accès à son salon des personnes à mobilité réduite  
01/02 : réunion du CCAS  
01/02 : assemblée générale des Pieds à la Retourne  
02/02 : assemblée générale de l'association du musée Verlaine : résultat 2012 déficitaire.

### 3- SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FUSION DES 4 COMMUNAUTES DE COMMUNES

Le conseil vote à bulletin secret concernant le périmètre de fusion intercommunale :

8 contre et 7 pour : la commune refuse le périmètre de fusion.

Proposition d'un nom et du siège : le conseil propose à l'unanimité « Communauté de communes du Pays Rethélois » avec siège social en mairie de Juniville.

### 4- POLE SANTE

- Budget : Mr Christian Cogniard présente le budget 2013 du pôle santé qui s'équilibre en dépenses comme en recettes d'investissement à la somme de 1.243.840 €. Le budget est adopté à l'unanimité.
- Assurances : Mr le Maire informe que suite à l'appel d'offres concernant l'assurance dommages ouvrages du bâtiment il y a lieu de choisir un cabinet parmi les trois offres proposées : le conseil décide à l'unanimité de retenir la compagnie SMABTP pour un montant de 8.928,71 € HT.

### 5- REMISE PRIX FLEURISSEMENT & ILLUMINATIONS 2012

La remise des récompenses se déroulera en mairie le 22 février à 18 h 30.

La cérémonie pour la pose de la 3<sup>ème</sup> fleur est prévue le 1<sup>er</sup> juin au musée Verlaine si les disponibilités du comité régional le permettent.

### 6- COMMISSIONS & DELEGATIONS

- Commission des fêtes : Mr Bertrand Jénin remercie les bénévoles pour le service lors des vœux et remise des colis.  
Il rappelle :
  - le repas des aînés du 12 janvier pour 92 personnes, 20 colis ont été distribués aux personnes malades ou dépendantes
  - le circuit cycliste des Ardennes international du 5 avril
  - le congrès départemental des anciens combattants le 14 avril
  - le 19 et 20 mai : fête patronale, des contacts ont été pris avec un orchestre et des vigiles

- le 21 juin : fête de la musique, concert de la chorale La Retournelle et de l'orchestre Allonz au bistrot à la salle polyvalente ou au musée

- Commission des travaux : Mr Michel Brissart informe :
  - du changement de locataire au château : Mme Magali Stopinski remplace Mr Mathieu Godet depuis le 15 janvier 2013, le loyer est fixé à 500 € par mois ; le conseil donne son accord pour le remboursement de la caution à Mr Godet
  - les travaux à la trésorerie sont terminés
  - projet de rénovation du grenier de la mairie pour le stockage des archives
  - devis de l'entreprise Couvre Toit pour intervention sur la toiture des ateliers communaux pour 1.968 €HT : le conseil accepte le devis
- Mr le Maire fait part que la communauté de communes du junivillois a voté une subvention de 5.000 € pour le musée Verlaine et de l'inauguration du centre aquatique Galéa le 16 février prochain
- Mr Stéphane Grison rend compte d'une réunion sur les voiries intercommunales.

#### 7- QUESTIONS DIVERSES

- Mariage : délibération du Conseil Municipal pour demander une autorisation de mariage à la salle Saint-Exupéry (liée à un problème d'accessibilité à la mairie).
- Mr Stéphane Grison demande à reboucher les nids de poules du chemin des Lavandières, Mr le Maire fera intervenir les employés communaux.
- Mme Anne-Marie Collignon renouvelle sa demande de protection au niveau du Pont Pâquis.

La séance est levée à 22 heures 45.